



*Association des Cours et Conseils constitutionnels
ayant en Partage l'Usage du Français*

MOT DU PRESIDENT DE L'ACCPUF A L'OCCASION DU NOUVEL AN 2010

-Mesdames et Messieurs les membres du Bureau de l'ACCPUF,

-Mesdames et Messieurs les membres des Cours et Conseils constitutionnels ou organes équivalents,

-Mesdames et Messieurs du personnel administratif de l'ACCPUF,

Il m'est particulièrement agréable, en ce début de la nouvelle année, de formuler pour chacun de vous, mes vœux très sincères de santé, de paix, de bonheur et de réussite dans vos missions. Je formule également mes vœux de réussite dans ses objectifs à notre organisation commune.

Aux membres du précédent bureau et à son président, je réitère toute ma reconnaissance pour l'œuvre qu'ils ont accomplie, assuré de pouvoir continuer de compter sur leur soutien et sur la collaboration de tous pour pouvoir tenir le gouvernail.

Notre association s'est efforcée jusqu'à présent d'assurer son fonctionnement régulier. Mais la fragilité et la précarité de certaines de nos démocraties nous rappellent que les tâches qui nous attendent pourraient désormais dépasser le fonctionnement régulier, et être d'un autre ordre. Les vacillements de la démocratie dans certains de nos pays, la récurrence des contestations électorales, la mise en cause parfois de l'impartialité de nos juridictions et, plus préoccupant encore, la remise en cause, parfois douce, parfois même brutale ou *contra legem* de l'existence même des institutions de nos pays, y compris de nos

cours, ne doivent ils pas nous interpeler sur notre devoir de solidarité, et surtout sur les actions concrètes qu'appelle un tel devoir ?

Le 5^e congrès de notre association, qui s'est tenu à Cotonou du 23 au 25 juin 2009 sur le thème « les juridictions constitutionnelles et les crises » et auquel vous avez brillamment pris part, nous a donné l'occasion d'amorcer la réflexion. Il me paraît nécessaire de la poursuivre du point de vue des modalités d'une coopération et d'une solidarité concrètes, afin de donner une autre visibilité à notre association et de permettre à nos juridictions constitutionnelles de continuer de jouer sereinement leur rôle dans le renforcement de nos systèmes démocratiques.

Je perçois bien la délicatesse de la question. C'est justement pourquoi je vous invite à continuer d'y réfléchir.

En vous laissant dans cette méditation, je vous renouvelle mes vœux de santé et de succès pour la nouvelle année.

Robert S.M. DOSSOU

Président de l'ACCPUF